



ARRÊTE

Arrêté : N° **085-2022**

Emetteur : SERVICE TECHNIQUE

Objet : Tranchée trottoir + fonçage chaussée pour branchement ENEDIS

Nous, Maire de la Commune de Louvroil,

Vu l'article 2213-13 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R36, R37, R44 et R225 du Code de la Route,

Vu l'instruction Interministérielle du 15 Juillet 1974 relative à la signalisation routière, sur l'approbation de la 8^{ème} partie du Livre I, intitulée « signalisation temporaire »,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux : Tranchée trottoir + fonçage chaussée pour branchement ENEDIS – 59 Rte d'Avesnes - 59720 Louvroil. Suivant les prescriptions techniques des travaux par l'entreprise TROMONT – 108 route de Neuf-Mesnil – 59750 FEIGNIES et prévenir les accidents,

Arrête :

Article 1^{er} : Au cours de la période comprise entre le **05 septembre 2022 et le 05 octobre 2022**, la vitesse sera limitée à 30 Km /H, le stationnement et le dépassement seront interdits au 59 Rte d'Avesnes et au droit du chantier, pour libre accès de celui-ci par l'entreprise.

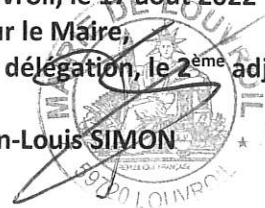
Article 2 : Une signalisation conforme sera mise en place par les soins et sous la responsabilité de l'entreprise TROMONT – 108 route de Neuf-Mesnil – 59750 FEIGNIES Elle entrera en vigueur dès sa pose et tout contrevenant sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 : Ampliation des présentes sera adressée à :

- Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Commissaire Central Chef du district de Police Urbaine de MAUBEUGE.
- Monsieur le Directeur de la Société TROMONT – 108 route de Neuf-Mesnil – 59750 FEIGNIES.
- Monsieur l'Ingénieur des TPE chargé de l'Unité Territoriale d'AVESNES-SUR-HELPE.
- Monsieur le Président d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre -1 Place du Pavillon- BP 50234- 59603 MAUBEUGE CEDEX.
- Monsieur l'Inspecteur Départemental des Services de Secours et de Lutte contre l'Incendie.
- Monsieur le Responsable de la Sécurité Municipale.

Louvroil, le 17 août 2022
Pour le Maire,
Par délégation, le 2^{ème} adjoint

Jean-Louis SIMON



Affiché le 18/8/2022